

Participez au Service National Universel du 22 juin au 03 juillet 2020

11-02-2020

Dernière mise à jour : 11-02-2020

Du 3 février au 3 avril 2020, les jeunes peuvent s'inscrire pour participer au Service National Universel sur snu.gouv.fr

Vous êtes un jeune de 15 à 16 ans ? Vous êtes un parent d'un jeune âgé de 15 à 16 ans ? Vous êtes intéressé par ce dispositif ? Dès le 1er février 2020, retrouvez toutes les informations et inscrivez-vous directement sur snu.gouv.fr

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte obligatoirement un séjour de cohésion de deux semaines et une mission d'intérêt général de deux semaines également. Ensuite, chaque jeune peut poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum.

Le Séjour de Cohésion

Du 22 juin au 3 juillet 2020, les jeunes âgés de 15 à 16 ans sont invités à participer au séjour de cohésion de 12 jours dans une autre région. Ce séjour est une opportunité unique de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en communauté, développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société. Les jeunes résident dans des maisons de 10 personnes du même âge venant d'horizons différents

Durant son séjour, le jeune volontaire participe à des modules collectifs autour de 7 thématiques : Découverte de l'engagement ; Défense, sécurité et résilience nationale ; Culture et patrimoine ; Activités physiques et sportives et de cohésion ; Autonomie, connaissances des services publics et accès aux droits ; Citoyenneté et institutions nationales et européennes ; Développement durable et transition écologique et solidaire.

Les modules proposés prennent la forme d'ateliers pratiques et de mises en situation. Au programme : Initiation au code de la route, formation aux premiers secours, initiation à l'auto-défense, rallye citoyen, jeux de rôle, parcours sportifs et projets culturels, etc.

Afin de détecter d'éventuelles difficultés et y apporter des solutions, des bilans personnels seront proposés :

> une évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française ;

> un premier bilan de compétences pour permettre aux jeunes volontaires d'identifier leurs points forts, incluant une composante numérique pour détecter notamment l'illectronisme.

> un bilan de santé.

La mission d'intérêt général

Une fois le séjour de cohésion réalisé, le jeune devra effectuer une mission d'intérêt général de 2 semaines hors temps scolaire (ou minimum 84h tout au long de l'année) près de chez lui dans des associations, des corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.), des collectivités territoriales et des services publics. Les missions peuvent s'effectuer dans des domaines variés : défense et sécurité nationale ; environnement et développement durable ; solidarité ; formation en vue d'un engagement volontaire ; etc.

Bonus : le volontaire peut avoir accès en ligne à des cours sur le code de la route et au terme de la mission, une première inscription offerte à l'examen du code.

Vous êtes jeune de 15 à 16 ans ? Vous êtes parent d'un jeune âgé de 15 à 16 ans ? Vous êtes intéressé par ce dispositif ?

Retrouvez toutes les informations et inscrivez-vous directement sur : snu.gouv.fr

Oise : Tél. 07 86 66 98 65

ddcs-service-national-universel@oise.gouv.fr

Pour toute information sur le dispositif SNU, n'hésitez pas à nous contacter :

CRIJ Hauts-de-France : 03 22 50 02 70 – contact@crij-hdf.fr

Téléchargez la plaquette de communication SNU